

SAINT-ANTONIN en bref

AOÛT 2026 NUMÉRO 07 VOLUME 50

Bonjour chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis l'arrivée en poste du nouveau conseil, notre ligne directrice est demeurée claire : faire preuve de prudence dans les dépenses, optimiser l'administration municipale et être à l'écoute de nos citoyens.

Il est essentiel pour nous que, pour tout projet de grande envergure ou projet structurant, votre participation soit au cœur de notre démarche...

**MOT DU
CONSEIL**
(suite)

PAGE 2

**SÉANCE
PUBLIQUE
D'INFORMATION**

*Réfrigération de la glace du
Centre sportif Desjardins*

PAGE 3

**FAITS
SAILLANTS**
*du rapport
financier 2025*

PAGE 22



MOT DU CONSEIL

Votre implication nous permettra de mieux connaître les besoins, les interrogations et les propositions exprimés par la communauté, tout en nous aidant à évaluer les impacts que nos décisions pourraient avoir à l'échelle citoyenne. Comme le monde municipal évolue rapidement et que plusieurs dossiers importants sont en cours, trois projets vous seront présentés prochainement.

Une assemblée citoyenne se tiendra le mercredi 19 août à 19h00 à la salle Berger du Centre sportif Desjardins afin de vous informer et de prendre connaissance de votre intérêt concernant le projet de la glace réfrigérée de la patinoire couverte du Centre sportif Desjardins. Comme certains le savent déjà, le projet n'est pas encore complété, il reste à faire l'achat et installer les compresseurs qui permettront le fonctionnement du système. Cette dernière étape permettra de prolonger la saison de glace tout en offrant une qualité supérieure aux utilisateurs. Il est également important de souligner que cette infrastructure permettrait à la Ville de Saint-Antonin de se démarquer dans la région en offrant un équipement très recherché. Puisqu'il s'agit d'une décision nécessitant un investissement financier important, votre participation à cette séance d'information est importante. Nous espérons vous y accueillir en grand nombre.

Les deux autres dossiers qui vous seront présentés porteront, d'une part, sur une séance d'information concernant les travaux de mise à niveau des stations de pompage et des étangs aérés et, d'autre part, sur une consultation citoyenne visant à évaluer la possibilité de réaliser un projet structurant à l'intérieur de l'église, en vue d'une possible acquisition du bâtiment par la Ville. Pour le moment, aucune date n'a été fixée pour ces deux événements, plus de détails vous seront communiqués sous peu.

Nous tenons à souligner le bon déroulement des activités qui ont eu lieu cet été, tous les événements tenus peuvent être qualifiés de grands succès et nous espérons continuer de voir ces activités animer notre milieu pour de nombreuses années. Nous souhaitons aussi la bienvenue à un nouveau projet touristique 'Une aventure chez Bernie', qui offre des excursions guidées en kayak ayant pour but de mettre en valeur la magnifique rivière Du Loup, dans sa portion située à Saint-Antonin.

Également, prenez note que les séances du conseil auront désormais lieu à la salle Berger du Centre sportif Desjardins, situé au 21 rue Pelletier dès le lundi 14 septembre. Toujours à 19h30.

Bon mois d'août à tous et bon retour aux classes pour nos élèves.

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE



**MERCREDI
19 AOÛT**



**SALLE BERGER
21 RUE PELLETIER**



19H00

**Saint-
Antonin**

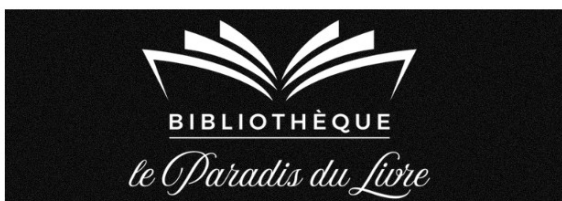


La Ville de Saint-Antonin invite chaleureusement l'ensemble de la population à une séance d'information publique **concernant le projet de réfrigération de la glace du Centre sportif Desjardins.**

Avant d'aller de l'avant avec la phase 2, le conseil municipal souhaite prendre le temps d'informer les citoyens sur le projet, d'en expliquer les raisons, les différentes options envisagées ainsi que les investissements requis. Cette rencontre est également l'occasion de répondre à vos questions, de recueillir vos commentaires et de favoriser un échange ouvert et transparent.

Parce qu'il s'agit d'un projet important pour notre communauté et pour l'avenir de nos infrastructures sportives, votre participation est précieuse. Nous espérons vous compter parmi nous afin de discuter ensemble de ce projet.

Au plaisir de vous accueillir !



UNE NAISSANCE UN LIVRE

Toujours en fonction pour les nouveaux abonnés:

Une naissance un livre, qui s'adresse aux nouveau-nés jusqu'à un 1 an.

Cette offre est un abonnement gratuit à vie plus un sac cadeau pour l'enfant. Il vous suffit d'abonner votre jeune bébé pour en bénéficier. Renseignez-vous auprès des bénévoles.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Tu as encore du temps pour participer au Club de lecture d'été TD et courir la chance de gagner de beaux prix à la fin de l'été.

Le tirage aura lieu le mardi 25 août.

Chaque livre que tu lis te donnes droit à un coupon dans la boîte de tirage; plus tu lis, plus de chances de gagner!

Vous êtes invités à venir profiter de votre bibliothèque municipale, c'est un service gratuit pour tous les résidents de Saint-Antonin. Pour les non-résidents, l'inscription est au coût de 25\$ par année pour une carte familiale. Bienvenue!

Pour rester informé de nos événements et activités, consultez et aimez notre page Facebook.



Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière.

418-862-1056 #225

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, la croissance personnelle, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors
Pas cher, pas cher!



NOUS SOMMES Ouvert



HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ



Sylvie Ratté, responsable



La critique de livres de Myriam

Saviez-vous que plusieurs des films ou des séries que vous écoutez sont inspirés de roman? Je suis d'ailleurs en train de lire: Un jour, de David Nicholls. La série sur Netflix est aussi un roman et un film sorti en 2011 avec Anne Hathaway.

Bien sûr, certains sont plus évidents comme les Harry Potter, le Seigneur des anneaux, les Bridgertons ou les Hunger Games.

La série Les testaments et la servante écarlate sont toutes les deux des romans de Margaret Atwood. Les romans de Colleen Hoover ont également la cote en ce moment.

Pour les jeunes adultes, L'été où je suis devenue jolie, est écrit par Jenny Han.

La délicieuse série LGBTQ Heartstopper sont de magnifiques romans graphiques au couleur pâle.

Nous avons aussi les romans Off-campus d'Elle Kennedy pour pimenter vos lectures!

J'ai su aussi que le magnifique film: De si remarquables créatures, était tiré d'un livre de Shelby Van Pelt. Je ne sais pas si la description des paysages rend justice à ceux vu dans le film.

Je sais, parfois, quand on lit et qu'on écoute le film ou la série, nous sommes déçus, il manque des détails ou le personnage était plus beau dans notre tête (comme Kostos dans Quatre filles et un jean). La culture, c'est de la culture.

Si certains titres peuvent vous inspirer à lire, pourquoi pas!



Myriam

Grande Vente de livres usagés à la biblio

1\$ - 2\$ - 5\$ - lot à 10\$

Tout le mois d'août

Romance, amour, policiers, thriller, suspense, biographies, croissance personnelle, albums jeunes, documentaires, psychologie, cuisine, voiture, etc...

De tout pour tous les goûts!



**Viens célébrer
avec nous**

**le 40^e anniversaire
du
Paradis
du livre**

BIBLIO SAINT-ANTONIN

**Samedi 26 SEPT 2026
de 8h à midi**

INTÉRIEUR: Heure du conte, jeux, maquillage, bricolage, gâteau...	EXTÉRIEUR: Engins de chantier Camions de pompiers Biblio en fête...
---	---

*Tu pourras
t'asseoir
dedans!*

★ **Pour toute la famille** ★

Organisée par le Comité de la bibliothèque
en collaboration avec les travaux publics
et les pompiers de la ville de Saint-Antonin,

  **Les journées
de la culture** 



LA VILLE DE SAINT-ANTONIN
AUTORISE LES

VENTES DE GARAGE

les samedi et dimanche
5 et 6 septembre 2026

**Profitez en
et bonne vente!**



Sécurité
alimentaire



Septembre: le mois du remisage.
Tu vides ta roulotte, ne jette pas ton stock!
Les frigos partagés adorent les surplus. Mets-en!

À Saint-Antonin,
transformons

l'abondance en solidarité:

Vous jardin déborde?

Partagez avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés

2 adresses à votre
disposition:

Dép 733

733 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village

309 rue principale





Le CLUB DES 50 ANS ET +
de Saint-Antonin

Activités à venir:

Gala folklorique dimanche 13 septembre 2026

Souper et soirée dansante 3 octobre 2026

- Le Club des 50 ans et plus de Saint-Antonin vous invite à son **gala folklorique** du dimanche 13 septembre 2026 qui aura lieu à la salle Réjean-Malenfant au 305 rue principale.
Inscriptions des musiciens à 10h, début du Gala à 13h. Coût d'entrée 7\$
Information ou inscription Eric Boucher ou Nicole Gamache 418-862-1878
- Nous vous donnons à nouveau rendez-vous le samedi 3 octobre, 17h30, pour notre souper d'ouverture avec Eric Boucher en musique, toujours à la salle Réjean Malenfant
Souper: soupe-poulet-dessert Membres 25\$ non-membres 30\$
Réservations avant le 25 septembre: Aline Levesque 418-605-1829 #400
- *Jeux de cartes, croquets, etc. mercredi et vendredi de 13h à 16h au local du 259 rue principale*

Nicole Gamache, présidente du Club

CHEMIN DU QUÉBEC

Comme à chaque année des marcheurs du Chemin du Québec se sont arrêtés à Saint-Antonin en mai, juin et juillet et ont été reçus par les bénévoles du Club des 50 ans et plus.

24 personnes ont été accueillies avec fierté!



Merci à la ville de Saint-Antonin de leur avoir offert l'équipement de la salle Réjean-Malenfant, au Camping Jean pour l'hébergement et l'accès aux douches et à Madame Nicole Gamache pour l'accueil des personnes seules.

Les marcheurs nous ont informé que l'intérêt grandit auprès des passionnés de marche et qu'ils seront de retour l'an prochain pour une autre aventure sur le Chemin du Québec dans notre magnifique région!

Nicole Gamache, présidente du Club

Hélène Beaulieu, sec. trés. du Club

Cuisines collectives Saint-Antonin



*Cuisiner en groupe, ça vous tentes?
2 places sont disponibles à St-Antonin
Une cuisine un mercredi soir par mois
avec une belle équipe au CCMD.*

*Pour vous inscrire, contactez Valérie,
au 418-867-5735*



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



Cercle de Fermières de Saint-Antonin

Êtes-vous passionnée par les arts textiles?



Aimeriez-vous apprendre à tricoter, à crocheter ou à utiliser un métier à tisser?

Vous aimez travailler avec vos mains, mais vous croyez ne pas être capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer lors de nos soirées **Tricot-Jasette!** Nous sommes jeunes, dynamiques et nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Nous vous aiderons à réaliser ce dont vous rêvez.

Une seule soirée et vous voudrez revenir! Nous avons également de nouvelles membres au conseil à vous présenter.

Nombreux ateliers à venir dès janvier : Crochet Tunisien, tricot modulaire, lavette 101, etc...

Contactez-nous au 418-894-7254

ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant,
305 rue Principal (entrée par la rue du Couvent).

Tous les mercredis à 19 h

Frais : 5 \$ par soirée ou possibilité de devenir membre au coût de 40\$/année (rabais et revues inclus)





MANOIR SAINT- ANTONIN

16, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINT-ANTONIN (QUÉBEC)
G0L 2J0
(418) 605-1829 POSTE 100
MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA

**Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 ½ et 4 ½) pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.
Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !
Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité, en toute sécurité, avec services.**

Pour information et réservation :
Gaétan Michaud
418-868-4768

Louise L. Nadeau
418-867-1561
Visites sur rendez-vous.

➤ **Préposé(e) au service aux tables**

Temps partiel, 15 h/sem, jour et soir, 1 fin de semaine sur deux
Salaire à discuter

Description :

Dresser les tables et servir les repas
Desservir, laver la vaisselle
Mettre de l'ordre dans la salle à manger
Prêter assistance dans la cuisine au besoin
Tenir le poste de garde téléphonique et faire les transferts

Compétences :

Assiduité et ponctualité;
Capacité à travailler en équipe;
Respect des normes, règlements

➤ **SURVEILLANT/CONCIERGE DE NUIT**

Poste permanent 40 h/sem
Salaire à discuter

Description :

Assurer la sécurité des résidents et des lieux;
Faire l'entretien selon liste déjà établie;
Effectuer les travaux d'entretien et réparation;
Prêter assistance au besoin;
Tenir le poste de garde téléphonique

Compétences :

Assiduité et ponctualité;
Capacité à travailler seul;
Respect des normes, règlements

Pour information et envoyer ton C.V, vous pouvez contacter : Karen Ouellet
418-605-1829 poste 100 ou manoir.st-antonin@videotron.ca



DANS NOS PARCS, MON CHIEN EST EN LAISSE ET JE RAMASSE SES BESOINS



PATINOIRE CENTRE SPORTIF DES JARDINS

PICKLE BALL

SERVICE DES
LOISIRS
Saint-Antonin

- 3 TERRAINS ACCESSIBLES GRATUITEMENT AVEC FILET
- 12, 19 ET 26 AOUT DE 18H30 À 21H00
- DU 2 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE DE 18H00 À 19H30

VOUS DEVEZ APPORTER VOTRE BALLE ET VOTRE RAQUETTE





JEAN-FÉLIX LAPLANTE
PICKLEBALL

CLINIQUES DE PERFECTIONNEMENT

*Lors des 2 cliniques, des notions de défense sont abordées.
Une bonne défense donne confiance... et cette confiance
améliore tous les autres coups de votre jeu.*



4 AOÛT

**CHOISIS TON 3^E COUP
ET MAÎTRISE LA ZONE
DE TRANSITION**

Apprends à reconnaître la meilleure option sur le 3e coup (drop ou drive) et développe tes déplacements pour contrôler efficacement la zone de transition.



13 AOÛT

**CHOISIS TON COUP
À LA ZONE DE NON-VOLÉE**

Développe ta prise de décision à la kitchen : dink agressive, reset, punch volley et placements stratégiques pour mieux construire les échanges.



DURÉE
90 MINUTES



40 \$
PAR PERSONNE



PLACES
LIMITÉES



LIEU : PATINOIRE COUVERTE DE SAINT-ANTONIN (SURFACE NEUVE)

RÉSERVEZ VOTRE PLACE

VIA LE COURRIEL OU LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.

ENTRAÎNEUR CERTIFIÉ



PICKLEBALL
CANADA

RPO
RACKET PRO
ORGANIZATION



INSCRIPTIONS VIA :

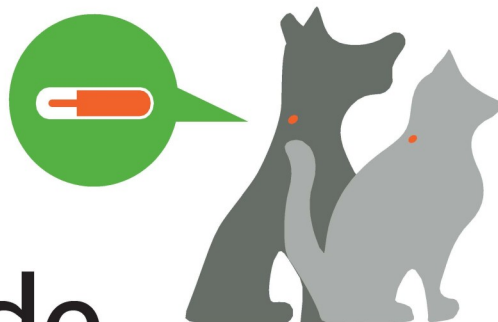


PICKLEBALLRDL@GMAIL.COM



514.266.1977

Dans le cadre de



Clinique de micropuçage

CHATS ET CHIENS

VENDREDI (accès au site gratuit)

SAMEDI & DIMANCHE (accès au site payant)

14, 15, 16 août 2026

Centre communautaire - site du Festival de Dégelis

Évènement ouvert à tous!



50\$



INSCRIPTION au www.micropuce-quebec.com



RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin et visionner les séances sur la chaîne YouTube *Ville de Saint-Antonin (@VilleSt-Antonin)*.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 13 JUILLET 2026

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2026

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du 1^{er} au 30 juin 2026 au montant de **205 200,56 \$** ;

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du 1^{er} au 30 juin 2026 au montant de **685 782,27 \$** ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois d'avril au montant de **890 982,83 \$**.

DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 5 700 000 \$

QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Saint-Antonin souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 700 000 \$ qui sera réalisé le 27 juillet 2026, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
884-23	5 700 000 \$

QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux pour les fins de cette émission d'obligations et pour le règlement d'emprunt numéro 884-23, la Ville de Saint-Antonin souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST RÉSOLU QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 27 juillet 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 27 janvier et le 27 juillet de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux ;
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup
315 Boul. Armand-Thériault
Rivière-du-Loup, QC G5R 0C5

8. Que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Saint-Antonin, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 884-23 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans , au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE PAVAGE DE 2025

QUE des travaux de pavage en 2025 devaient être financés par la TECQ, mais que, finalement, la subvention du programme TECQ 2024-2028 sera utilisée pour des travaux de priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;

QUE le financement d'une partie des travaux de pavage de rues effectués en 2025 n'a pas été finalisé;

Pavage rue Paradis	353 253,26 \$
Pavage de rues, principalement la rue Principale	220 949,37 \$

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'utilisation de Fonds Carrières/sablières pour compléter le financement des travaux de pavage 2025 ci-haut énumérés, soit pour un montant total de 574 202,63 \$.

ENGAGEMENT FINANCIER AUPRÈS DU CLUB DE TIR DE RDL

QUE le Club de tir de Rivière-du-Loup inc. désire construire une infrastructure de 60 par 40 pieds qui abritera un bureau administratif, une salle de formation, des toilettes et un local pour la pratique du tir olympique avec des armes à air comprimé ;

QUE le Club est un OBNL reconnu sur le territoire de la ville de Saint-Antonin et que la ville souhaite le soutenir ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin s'engage à être commanditaire de ce projet à hauteur de 20 000\$ sur deux ans. Soit 10 000\$ en 2027 et 10 000\$ en 2028.

DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE RETOUR D'UN SERVICE FERROVIERE DANS LE BSL

QUE le transport ferroviaire constitue un service essentiel pour le développement économique, touristique, social et territorial des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ;

QUE le service ferroviaire de passagers assuré par VIA Rail entre Montréal, Québec et Halifax a vu sa fréquence réduite de moitié en 2012, entraînant une diminution importante de l'accessibilité au transport collectif pour les citoyens de la région ;

QUE les horaires actuels des trains dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent sont peu adaptés aux besoins de la population, limitant ainsi l'utilisation du train comme moyen de transport efficace ;

QUE le transport ferroviaire représente une alternative durable à l'automobile et contribue à la réduction des gaz à effet de serre ;

QUE la ville de Saint-Antonin reconnaît l'importance de maintenir et d'améliorer les infrastructures et services de transport collectif en région ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appuie officiellement la pétition citoyenne e-7344 visant l'amélioration du service ferroviaire de passagers dans le Bas-Saint-Laurent ;

QUE la VILLE demande au gouvernement du Canada et à VIA Rail de rétablir un service ferroviaire quotidien, fiable et accessible pour les citoyens des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise:

- Au député fédéral de Rimouski-La Matapédia, incluant La Mitis, Les Basques et la Neigette;
- Au ministre des Transports du Canada;
- À VIA Rail Canada ;
- À la MRC de Rivière-du-Loup;

Ainsi qu'aux municipalités de la région pour appui et sensibilisation.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION MIRA

QUE la Ville a reçu une demande d'aide financière, de la fondation MIRA, en date du 15 juin dernier ;

QUE l'objectif premier de la Fondation MIRA est d'offrir gratuitement des chiens guides et des chiens d'assistance à des personnes vivant avec des déficiences visuelles, motrices ainsi qu'aux jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme ;

QUE la Ville de Saint-Antonin tient à offrir son soutien à la Fondation MIRA ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'un montant de 100 \$ à la Fondation MIRA.

AUGMENTATION DE LA FRANCHISE ET AJOUT DE PROTECTION CONTRE LE DÉTOURNEMENT ET HAMEÇONAGE

QUE la Ville souhaite optimiser sa couverture d'assurance tout en maintenant une protection adéquate contre les risques auxquels elle est exposée ;

QU'IL est proposé d'ajouter une protection contre le détournement et l'hameçonnage offrant une couverture de 100 000 \$, moyennant une prime annuelle de 412 \$;

QU'IL est également proposé d'augmenter la franchise générale de 2 500 \$ à 10 000 \$, ce qui permettrait à la Ville de bénéficier d'un crédit annuel de 9 104 \$ sur sa prime d'assurance ;

QUE cette augmentation de franchise s'appliquera également aux biens des OBNL assurés par la Ville ;

QU'IL est dans l'intérêt de la Ville de s'engager à assumer le montant de la franchise applicable aux OBNL advenant un sinistre afin que cette modification n'entraîne pas de conséquences financières pour ces organismes ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'ajout d'une protection contre le détournement et l'hameçonnage offrant une couverture de 100 000 \$, pour une prime annuelle de 412 \$;

QUE le Conseil de ville autorise l'augmentation de la franchise générale de 2 500 \$ à 10 000 \$, conformément à la proposition de l'assureur ;

QUE la Ville s'engage à assumer le montant de la franchise applicable aux biens des OBNL assurés par celle-ci, advenant un sinistre ;

QUE le directeur général ou le directeur général par intérim soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADHÉSION À LA CHAMBRE DES COMMERCES DE RDL

QUE la Chambre de commerce constitue un partenaire important du développement économique local et régional ;

QUE l'adhésion de la Ville à la Chambre de commerce favorise les échanges entre les différents acteurs économiques, le réseautage, la promotion des entreprises ainsi que le développement de projets porteurs pour la communauté ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'adhésion de la Ville à la Chambre de commerce pour la période de juin 2026 à mai 2027 au montant de 296, 22\$ taxes comprises.

FÉLICITATIONS AU FESTIVAL COUNTRY

QUE le Festival country de Saint-Antonin est un événement d'envergure au Québec ;

QUE la réussite de cet événement témoigne du travail, de l'engagement et de la mobilisation des organisateurs et de leurs nombreux bénévoles ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville adresse ses plus sincères félicitations aux organisateurs du Festival country pour le succès de l'événement ainsi que pour leur engagement et les efforts déployés afin d'en assurer la réussite.

MODIFICATION DE LA ZONE POUR LES ÉLÈVES MARCHEURS—TRANSPORT SCOLAIRE

QU'À la suite de l'obtention du statut de ville et la modification de la politique du transport scolaire du Centre de services scolaire adoptée le 23 juin dernier la distance maximale de la zone de marche passera de 800 mètres à 1 200 mètres ;

QUE cette mesure entrera en vigueur à compter de l'année scolaire 2026-2027 et sera appliquée dans l'évaluation de l'admissibilité au transport scolaire pour les élèves concernés ;

QU'IL est possible de signer, avec le Centre de services scolaire, un protocole d'entente afin poursuivre le transport des élèves touchés par la modification du statut de la Ville ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le directeur général ou le directeur général par intérim à signer le protocole d'entente avec le Centre des services scolaires Kamouraska Rivière-du-Loup.

ACCEPTATION DU BUDGET 2026 RÉVISÉ DE L'ORH DE RDL

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin a pris connaissance d'une version révisée du budget 2026 de l'ORH de Rivière-du-Loup ;

QUE la Ville de Saint-Antonin doit approuver cette nouvelle version révisée du budget 2026 et payer sa contribution ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve ledit budget 2026 révisé de l'Office d'habitation de Rivière-du-Loup et autorise le versement d'un montant de 36 \$ pour l'immeuble 2090 et 415 \$ pour l'immeuble 2978.

MODIFICATIONS DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

QUE la Ville de Saint-Antonin désire réviser la liste des responsabilités de certains élus au sein de certains comités et corporations ;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville de Saint-Antonin mandate monsieur Yannick Tremblay à titre de représentant du conseil municipal auprès du comité du Centre Communautaire Michel Desrosiers ;

QUE la Ville de Saint-Antonin mandate monsieur Mathieu Tremblay à titre de représentant du conseil municipal auprès du comité du Centre Sportif Desjardins ;

Pour les autres responsabilités de ces élus, il n'y a pas de changement.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

EMBAUCHE D'UNE POMPIÈRE VOLONTAIRE—JADE BLOUIN

QUE les besoins du service de la sécurité publique se font grandissants d'année en année afin d'être en mesure de fournir une force de frappe adéquate dans le respect du schéma de couverture de risque ;

QUE Madame Jade Blouin a postulée pour être pompière à temps partiel au sein de la caserne 13 ;

QUE le comité de sélection a émis une recommandation favorable aux membres du Conseil de ville pour l'embauche de Madame Jade

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin embauche Madame Jade Blouin à titre de pompière volontaire ;
QUE les conditions d'embauche et salariales soient en fonction des ententes préétablies dans la politique concernant les statuts, salaires et traitements des pompières et pompiers à temps partiel du service de protection contre les incendies de Saint-Antonin.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET 935-26 CONCERNANT LA CIRCUCLATION ET LE STATIONNEMENT

Le conseiller Stéphane Soucy, donne avis qu'il sera soumis pour adoption , lors d'une prochaine séance, le règlement # 935-26 concernant la circulation et le stationnement.
Il dépose ce projet de règlement.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 938-26 CONCERNANT LA TENUE DE SÉANCE DU CONSEIL

Le conseiller Yannick Tremblay, donne avis qu'il sera soumis pour adoption , lors d'une prochaine séance, le règlement # 938-26 concernant la tenue des séances du conseil.
Il dépose ce projet de règlement.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 932-26 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme article 145.1, d'adopter, de modifier ou d'abroger un règlement concernant les dérogations mineures sur son territoire;

QUE le règlement relatif aux dérogations mineures doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme;

QU'IL est opportun de remplacer le règlement relatif aux dérogations mineures #444-99 par un nouveau règlement modifié et amélioré #932-26;

QUE le conseil municipal de Saint-Antonin juge opportun d'adopter un règlement relatif aux dérogations mineures devant s'appliquer à l'ensemble du territoire sous la juridiction de la Ville de Saint-Antonin;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. Chap. A-19.1);

QU'EN vertu des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1), le conseil d'une municipalité peut adopter un règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement autres que celles qui sont relatives à l'usage, à la densité d'occupation du sol et à la protection des rives et des plaines inondables;

QU'UNE assemblée publique de consultation s'est tenue le 13 juillet 2026 à 19 h, au Centre Réjean-Malenfant.

QUE le Conseil peut adopter, avec ou sans changement, le « Règlement numéro 932-26 - Règlement relatif aux dérogations mineures »

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte sans changement le « Règlement numéro 932-26 - Règlement relatif aux dérogations mineures » qui a pour objet de se conformer suite à l'entrée en vigueur des nouveaux règlements de zonage et de lotissement en concordance avec schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Rivière-du-Loup.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 937-26 CONCERNANT UN EMPRUNT POUR L'ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION POUR LA PATINOIRE DU CENTRE SPORTIF DESJARDINS

QU'UN avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Mathieu Tremblay, à la séance extraordinaire tenue le 23 juin 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

QU'UNE copie du projet de règlement est disponible à l'Hôtel de ville, sur le site Internet de la Ville, section projet de règlement;

QU'UNE copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le « Règlement numéro 937-26 décrétant une dépense et un emprunt de 1 300 000 \$ pour l'achat et l'installation d'un système de réfrigération pour la patinoire du Centre Sportif Desjardins » est adopté.

TRAVAUX PUBLICS

AUTORISATION AFIN DE PRÉSENTER UNE DEMANDE AUPRÈS DU PAVL

QUE la ville de Saint-Antonin souhaite réaliser des travaux de réfection d'un ponceau ainsi que la modification de glissières de sécurité sur le Rang 6 afin d'assurer la pérennité de ses infrastructures routières et d'améliorer la sécurité des usagers ;

QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) permet aux municipalités d'obtenir une aide financière pour la réalisation de travaux admissibles sur leur réseau routier local ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le directeur des Travaux Publics à présenter une demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) concernant la réfection de ponceau et modification de glissières de sécurité sur le Rang 6.

REMERCIEMENTS À M.ROGER GAGNON ET À SON ÉQUIPE

QUE la Ville a présenté ses besoins et ses préoccupations concernant la réfection du 6e Rang et de la route de la Station ;

QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a accueilli favorablement les démarches de la Ville et a démontré une ouverture à l'égard de la réalisation de ces travaux ;

QUE le directeur général du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Roger Gagnon, ainsi que son équipe, ont collaboré de façon constructive et ont fourni les informations nécessaires relativement aux interventions projetées sur ces infrastructures routières ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de ville de Saint-Antonin remercie sincèrement M. Roger Gagnon, directeur général du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du ministère des Transports et de la Mobilité durable, ainsi que l'ensemble de son équipe, pour leur accueil, leur écoute et l'ouverture démontrée envers la proposition de la Ville concernant le projet de réfection du 6e Rang et de la route de la Station ;

SOULIGNE l'importance de cette collaboration entre les différents partenaires afin d'assurer l'amélioration du réseau routier et la sécurité des usagers ;

QU'une copie de la présente résolution sera envoyée à M. Roger Gagnon ainsi qu'aux membres de son équipe concernés. Une mention de remerciement est ajoutée pour le Groupe Colas.

DEMANDE D'AUTORISATION D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU TROTTOIR AU MTMD

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin souhaite améliorer significativement la sécurité des piétons en aménageant un nouveau trottoir sur le Chemin Rivière-Verte, entre le 1er Rang et le Centre communautaire Michel-Desrosiers ;

QUE cet aménagement permettra d'offrir un corridor piétonnier sécuritaire aux citoyens et d'améliorer la sécurité des déplacements dans ce secteur ;

QUE la réalisation de ce projet est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) ;

QUE le Chemin Rivière-Verte est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et que l'autorisation de celui-ci est requise pour procéder à cet aménagement ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande l'autorisation au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'aménager un nouveau trottoir sur le Chemin Rivière-Verte, entre le 1er Rang et le Centre communautaire Michel-Desrosiers, advenant l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR), afin d'accroître la sécurité des déplacements piétonniers dans ce secteur.

AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PAFFSR

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin souhaite améliorer la sécurité des piétons sur le chemin Rivière-Verte par l'aménagement d'un nouveau trottoir entre le 1er Rang et le Centre communautaire Michel-Desrosiers ;

QUE cet aménagement vise à offrir un lien piétonnier sécuritaire pour les citoyens et à favoriser les déplacements actifs ;

QUE la Ville souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) afin de réaliser ce projet ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour le projet de construction d'un trottoir sur le chemin Rivière-Verte, entre le 1er Rang et le Centre communautaire Michel-Desrosiers ;

QUE François Viel soit autorisé à signer tout document et à accomplir toute démarche nécessaire au dépôt et au suivi de cette demande d'aide financière.

AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA STATION DE POMPAGE DE LA RUE DE L'ÉGLISE

QUE la Ville de Saint-Antonin souhaite réaliser des travaux visant la mise à niveau de la station de pompage située sur la rue de l'Église ;

QU'IL est nécessaire de retenir les services d'une firme spécialisée en ingénierie afin de réaliser les études, les plans et devis ainsi que tout autre service professionnel requis dans le cadre de ce projet ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de ville de Saint-Antonin autorise le lancement d'un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie relativement au projet de mise à niveau de la station de pompage de la rue de l'Église ;

QUE la directrice du service de la gestion des eaux soit autorisée à préparer et publier les documents d'appel d'offres, ainsi qu'à accomplir toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce processus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2026-06-221

QUE la résolution 2026-06-221 a été passée le 8 juin dernier dans le but d'octroyer un contrat pour les plans et devis de la réfection d'un secteur de la route de la Station ;

QUE la Ville de Saint-Antonin n'a plus besoin des services de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C puisque le pavage de cette section de la Route de la Station va être entièrement assumé par la MTMD ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin annule la résolution 2026-06-221 octroyant le contrat de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis aux fins de réfection de la route de la Station à la compagnie Bouchard Service-Conseil S.E.N.C

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU MTMD CONSIDÉRANT QUE ;

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
2. Le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2026-2027, ainsi que les années 2027-2028 & 2028-2029 par tacite reconduction, si les conditions sont satisfaites;
3. Une correspondance datée du 16 juin 2026 du MTMD établit à 148 612,85 \$ le prix global forfaitaire pour la saison 2026-2027 et les suivantes;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

IL EST RÉSOLU QUE :

1. **DÉCISION :** Le conseil de ville de Saint-Antonin accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6508-26-4511 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du Ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2026-2027, jusqu'au 1^{er} juin 2027, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2027-2028 et 2028-2029.
2. **SIGNATAIRE :** Le conseil désigne Monsieur Jean D'Amour, directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

AUTORISATION DE PAIEMENT 3 PROLONGEMENT DE LA RUE DES CHÂTAIGNES

QUE la Ville de Saint-Antonin a octroyé le contrat pour le prolongement de la rue des Châtaignes à Excavations Bourgoïn Dickner inc. ;

CONSIDÉRANT les travaux effectués du 9 septembre au 14 novembre 2025 pour le prolongement de la rue des Châtaignes;

QUE la firme Bouchard Service-conseil a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 3 ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 34886 d'Excavations Bourgoïn Dickner inc., au montant de cent sept mille deux cent quatre-vingt-neuf dollars et trente-deux sous (107 289,32\$) plus les taxes applicables.

AUTORISATION DE PAIEMENT PERMALIGNE

QUE la Ville de Saint-Antonin a octroyé le contrat de marquage de la chaussée à Permaligne inc. pour les années 2025, 2026 et 2027 ;

QUE la compagnie Permaligne inc. a effectué les travaux de lignage en mai 2026 ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 1301 au montant de trente huit mille neuf cent soixante-cinq dollars et soixante-huit sous (38 965,68 \$) plus les taxes applicables à la compagnie Permaligne inc.

AUTORISATION DE PAIEMENT 3 TRAVAUX D'ÉGOUT, AQUEDUC, STATION DE POMPAGE

QUE la ville de Saint-Antonin a octroyée le contrat pour les travaux d'aqueduc, d'égout, incluant une station de pompage à la compagnie Excavations Bourgoïn Dickner inc. ;

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu la recommandation de paiement du troisième versement à la compagnie Excavations Bourgoïn Dickner concernant les travaux d'aqueduc, d'égout et incluant la station de pompage sur la rue Principale, effectués du 24 novembre 2025 au 17 avril 2026 ;

QU'APRÈS vérification, la compagnie Bouchard Service-Conseil recommande d'effectuer le troisième paiement pour ces travaux ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement à la compagnie Excavations Bourgoïn Dickner inc. d'un montant de 87 233,34 \$ plus les taxes applicables.

OCTROI D'UN CONTRAT FOURNITURE D'ABRASIF 2026-2027

QUE dans le cadre de l'approvisionnement en abrasifs pour l'entretien du réseau routier lors de la saison hivernale 2026-2027, la Ville de Saint-Antonin a procédé à une demande de prix pour la fourniture et la livraison de matériaux abrasif ;

QUE la Ville a reçu deux propositions conformes et que celle de la compagnie Unibéton offrait un tarif plus avantageux ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasif à la compagnie Unibéton et commande 4 000 tonnes d'abrasif pour l'automne prochain au taux de 22 \$ la tonne livrée.

OCTROI D'UN CONTRAT FOURNITURE DE SEL DE VOIRIE 2026-2027

QUE dans le cadre de l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2026-2027, la ville de Saint-Antonin a procédé à une demande de prix auprès de fournisseurs spécialisés ;

QUE trois soumissions ont été reçues ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour la fourniture et la livraison de sel de voirie à la compagnie Selto et commande 400 tonnes pour l'automne prochain au taux de 129,95 \$ de la tonne.

INCENDIE

AUTORISATION DE SIGNATURE CONTRAT DE SERVICE APPELS D'URGENCE 911 AVEC LE CAUREQ

QUE le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) offre un service de centre d'urgence 9-1-1 ;

QUE la Ville de Saint-Antonin a la responsabilité de s'assurer que son territoire est desservi par un centre d'urgence 9-1-1 ;

QUE la Ville de Saint-Antonin souhaite confier au CAUREQ la gestion et l'exploitation du centre d'urgence 9-1-1 pour son territoire ;

ATTENDU QU'un contrat a été convenu entre les parties établissant les modalités de prestation du service ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de ville de Saint-Antonin approuve le contrat à intervenir entre la Ville et le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) concernant la fourniture d'un service de prise d'appel d'urgence 9-1-1 ;

QUE ce contrat soit conclu pour la durée conforme aux modalités prévues ;

QUE le directeur général (ou le directeur général apr intérim) soit autorisé à signer, pour et au nom de la ville de Saint-Antonin, ledit contrat ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution ;

QUE la ville de Saint-Antonin s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ce contrat ;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au CAUREQ et jointe au contrat à titre d'annexe.

URBANISME

DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES POUR LAP ROMESSE D'ACHAT TERRAIN SÉPARANT LES LOTS 4 902 923 ET 4 902 925

CONSIDÉRANT la nécessité de signer un contrat entre la Ville et un tiers, notamment pour la vente du terrain incluant toutes promesses d'achat, les servitudes, pour les services professionnels ou avec les entrepreneurs, fournisseurs, des promoteurs, etc ;

QUE le conseil de Ville de Saint-Antonin accepte de vendre le terrain mentionné à l'ANNEXE A indiquée parcelle 1.

IL EST RÉSOLU QUE tels contrats ainsi que les actes notariés soient signés par le maire ou le maire suppléant en poste ET le directeur général ou le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement de la ville. En cas d'absence du maire, le maire suppléant peut signer en remplacement du maire, selon ce qui a été établi par le conseil. Le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement peut signer en remplacement du directeur général;

QUE le Conseil de ville accepte les prix de 5 000,00 \$, plus les frais d'arpentage de 726,00 \$, pour un montant total de 5 726,00\$ plus les taxes applicables ;

QUE le Conseil de ville accepte la promesse d'achat inscrite comme ANNEXE B;

ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE 6 IMMEUBLES ET 12 LOGEMENTS

QUE la firme Bouchard service conseil S.E.N.C. a présenté un projet d'ensemble résidentiel de 6 X 12 logements sur le rang 1 (promoteur M. Steve Fillion), lequel s'inscrit dans les objectifs de la Ville en matière de gestion responsable des infrastructures et d'amélioration des services locatifs à la population ;

QUE les travaux pour la construction de ce complexe résidentiel sont mis en plans ;

QUE la Firme Bouchard service conseil S.E.N.C. a besoin d'un engagement ferme par résolution quant au terme des travaux, la Ville de Saint-Antonin s'engage à faire l'acquisition et prendre en charge le réseau d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale afin qu'il produise le certificat de conformité et dans le respect de l'Article 181 du règlement REAFIE.

Des travaux de soulèvements en cours au site de l'usine d'épuration des eaux usées de Rivière-Verte sont:

- Des travaux de vidange complète des boues des étangs aérés sont prévus au cours des 12 prochains mois;
- Des travaux visant l'ajout de caissons Écofixe afin de réduire les charges sont prévus au cours des 12 prochains mois;
- Que le système actuellement en place est en mesure de recevoir les débits et les charges moyennes mensuelles prévus dans le cadre du projet;
- Que le réseau d'aqueduc dispose d'une capacité suffisante pour fournir l'eau nécessaire à la réalisation de ce projet.

QUE la firme Genyo Expert Conseil a produit un rapport détaillé sur l'état des infrastructures touchées ainsi que les recommandations exigées pour l'obtention du certificat de conformité ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de ville de Saint-Antonin accepte la prise en charge des infrastructures post construction lorsque le chantier sera terminé et libéré des emprises financières liées aux contrats de construction au site de l'usine d'épuration des eaux usées rivière-verte ;

QUE cette prise en charge soit effective à compter de la date de réception définitive des travaux par la Ville.

LOISIRS

FÊTE DES VOISINS DU MILLÉNAIRE

QU'UN groupe de citoyens prépare une fête de quartier dans le secteur du Millénaire le 22 août prochain ;

QUE la rue du Millénaire sera fermée partiellement entre 10 h AM le 22 août et 10 h AM le 23 août pour assurer la sécurité de tous ;

QU'IL est nécessaire que la Ville autorise l'utilisation du terrain du Centre communautaire Michel Desrosiers pour le lancement des feux d'artifices afin qu'il obtienne un permis du service Incendie, selon les articles 37 et suivants du règlement 877-23 concernant la sécurité et la prévention des incendies ;

QUE le comité organisateur a demandé le prêt de certains équipements municipaux nécessaires à la tenue de l'événement ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la fermeture partielle de la rue du Millénaire entre 10 h AM le 22 août et 10 h AM le 23 août pour assurer la sécurité de tous les participants ;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'utilisation de la rue du Millénaire et du terrain du Centre communautaire Michel Desrosiers pour leurs activités durant cette journée et aussi pour le lancement des feux d'artifices, en respectant le règlement 877-23 et les consignes du chef du service Incendie de la Ville ;

QUE la Ville autorise le prêt des panneaux de signalisation, des chevalets nécessaires à la fermeture de la rue ainsi que de la scène municipale ;

QUE le comité organisateur soit responsable de la prise en charge, du transport et du retour de ces équipements, en coordination avec les représentants de la Ville ;

QUE la rue du Millénaire et le terrain du Centre communautaire Michel Desrosiers soient dûment nettoyés dès le matin du 23 août 2026.

AUTRES SUJETS

Le sujet du parc éolien a été abordé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées par l'assemblée et répondues par le conseil municipal.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 30.

***LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL AURONT LIEU À LA SALLE BERGER DU CENTRE SPORTIF DESJARDINS, 21 RUE PELLETIER—19H30**

J'ENCOURAGE L'ACHAT LOCAL





Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025, du rapport de l'auditeur indépendant.

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025 adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 8 mai 2026.

Le rapport de l'auditeur indépendant

Selon le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, « les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public », à l'exception d'une réserve sur les « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ».

Les états financiers au 31 décembre 2025

Les revenus de fonctionnement de la Ville ont été de 8 357 875 \$ pour l'année financière 2025 et de 7 285 119 \$ pour 2024. Les charges, sans l'amortissement, ont été de 8 010 559 \$ en 2025 incluant le remboursement de la dette. Un montant de 77 609 \$ a été affecté au remboursement du fonds de roulement et une somme de 22 742 \$ a été retirée de la réserve pour les dépenses électorales, ce qui nous donne un surplus de 292 449 \$ pour les activités de fonctionnement de l'année 2025. Pour les activités d'investissements, c'est un déficit de 5 426 423 \$ dû aux travaux en cours dont le financement n'est pas encore effectué.

Les principales dépenses en immobilisations sont :

- L'achat d'une caméra thermique, de 4 radios mobiles avec chargeurs, de 4 'bunkers', site d'entraînement et l'achat de divers équipements pour le service Incendie ;
- Pour les travaux publics, pavage de diverses rues pour plus de 635 000 \$ donc une subvention de 17 500 \$ du MTMD pour la rue Pelletier. Gros travaux dans la rue des Châtaignes et prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout pour desservir le nouveau SHELL et McDonald. Achat de lampes de rues DEL et solaires pour 163 873 \$ subventionné pour un montant de 66 250 \$ par Signature Innovation, achat d'un chariot élévateur, de panneaux de signalisation, et divers équipements pour le service d'aqueduc et d'égouts, de même que le début de mise à niveau des étangs aérés ;
- Au niveau des loisirs, poursuite de la construction du nouveau centre sportif avec patinoire couverte, bonification du projet pour que la patinoire puisse accueillir un système de réfrigération. Achat de l'ameublement et des appareils ménagers pour le centre sportif et de thermopompes pour le Centre Réjean-Malenfant. Achat d'une toilette écologique pour le parc forestier financée à 100% par le programme PRIMA.
- Pour le bureau, ordinateur, numériseur et logiciel Modellium.

Fonds de roulement

La Ville dispose d'un montant de 700 000\$ pour emprunter au fonds de roulement les deniers dont elle peut avoir besoin de financer, entre autres, des dépenses en immobilisations. Le fonds non engagé au 31 décembre 2025 est de 230 878 \$. Le Conseil de ville peut emprunter à ce fonds et ainsi éviter un financement à long terme.

Les réserves financières

Au 31 décembre 2025, le montant total des réserves financières s'élève à 153 407 \$. Un fonds réservé a dû être créé en 2022 en prévision des élections générales de 2025, le montant disponible est de 7 258 \$

La dette nette à long terme

	2025	2024	2023
Dette à long terme	3 814 068 \$	3 733 691 \$	4 161 914 \$
Activités d'investissement à financer	6 884 187 \$	1 457 764 \$	405 016 \$
Activités de fonctionnement à financer	- \$	- \$	- \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	- \$	- \$	- \$
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	(1 952 929) \$	(2 065 504) \$	(2 176 277) \$
Quote-part dans l'endettement total net à long terme			
Organismes contrôlés	- \$	- \$	- \$
Municipalité régionale de comté	342 221 \$	688 117 \$	411 193 \$
Endettement total net à long terme	9 087 547 \$	3 814 068 \$	2 801 846 \$

La dette nette a augmenté de 138,26 % par rapport à 2024, dû, entre autres à la construction du centre sportif et de la patinoire.

Traitement des élus

Comme tous les employés, les élus ont reçu une augmentation de leur rémunération de 2,5 % par rapport à 2024, portant le salaire à 29 598,93 \$ pour le maire et 10 732,34 \$ pour les conseillers. L'allocation de dépenses est équivalente à la moitié de la rémunération.

Conclusion

La situation financière de notre Ville se porte quand même assez bien, notre niveau d'endettement net est acceptable par rapport à d'autres villes, même s'il a augmenté beaucoup en raison du Centre Sportif Desjardins.

Le nouveau conseil et moi-même travaillerons ensemble afin d'offrir des services de qualité. La collaboration de tout un chacun est essentielle. Ce rapport sera publié sur notre site Internet et dans le prochain Saint-Antonin en bref.

Depuis plusieurs années, plus d'une vingtaine de déficiences de contrôle interne ont été identifiés et neuf recommandations ont été appliquées en 2025. Nous comptons remédier à la plupart des autres déficiences d'ici la fin 2026.

Martine St-Pierre

Saint-Antonin, 10 août 2026

Martine St-Pierre, maire suppléante

Nous sommes fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à
Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le
Saint-Antonin en bref, gratuitement.

Contactez nous à communications@saint-antonin.ca pour en profiter !



27 Ch du Lac St-Antonin G0L 2J0
418-551-8196
grolouimpression.com



GROLOU
IMPRESSION

UNE VIE SUD MESURE POUR VOS PROJETS.



PROTAILLE
Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protaillemichaud@outlook.com | 



Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971

savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>



Amélie
DIONNE

DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP -
TÉMISCOUATA - LES BASQUES
MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
amelie.dionne.rdlit@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Lave-auto
Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité



80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)





LES EXCAVATIONS
RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL• TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route des Roches • Saint-Antonin • G0L 2J0
• Cell.: 418 868-9166 •

 GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites
affaires avec les vrais experts !

PORTE
MULTY

VENTE- INSTALLATION
RÉPARATION

939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com
RBQ: 5685-7444-01







CONSTRUCTION
Z. A. M. inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire: Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com

51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010



LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0

418-867-1721
INFO@VIANDESNUMARCHAND.COM
LESVIANDESNUMARCHAND.COM




**cheminées
DE L'EST**

• RAMONAGE • INSPECTION • RÉPARATION • INSTALLATION

☎ 418 732-6570 • 418 860-2100
✉ info@chemineesdelest.com • www.chemineesdelest.com



Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328



**TAMISAGE
RIVIÈRE-DU-LOUP**

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0
Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01

Jocelyn Rossignol
tamisagerdl@hotmail.ca

**IMPRIMERIE
L'IMPRESSION**

ON EST LÀ AVEC VOUS, POUR VOUS DEPUIS "1987"!

445, rue Lafontaine, Rivière-du-loup - G5R 3C1
communication@imprimerielimpression.ca

418 862-4348



**LES CONSTRUCTIONS
Guy Sénéchal
Inc.**

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 364, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysenechal.com **Tél.: 418-867-3892**
Licence RBQ: 5602-6818-01 **Cell.: 418-714-8019**

ENTRETIEN  

PELOUSE NETTOYAGE TAILLE DE HAIES



ESTIMATION GRATUITE Prop: *David Guillemin*
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!




Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antoine, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi
sur FB: facebook.com/AtelierEucalyptus
Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant



License RBQ: 2412-6245-67
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par tardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel: info@embel-rdl.com




MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antoine
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne



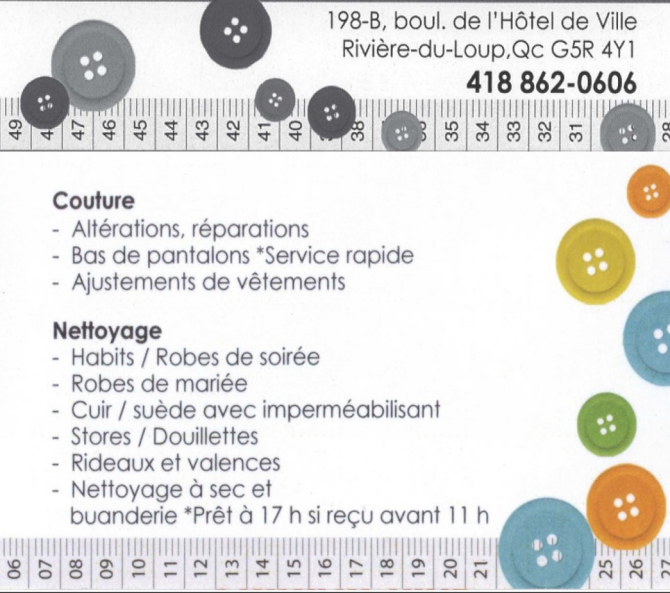
Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence



Nettoyeur
Couturière Plus +

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606



Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES
COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

SERVICE MOBILE
PARE-BRISE

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Une équipe d'expérience,
un souci d'excellence

Saint-Antonin
418 862.9593

Saint-Philippe
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL
CHAUFFAGE AGRICOLE **MULTI RÉSIDENTIEL**
RÉSIDENTIEL **TRAITEMENT D'EAU** SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL **ASPIRATEUR CENTRAL**
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)

plomberiepascaldumais.com



Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE
DE SES
ENTREPRENEURS



Friperie Angélique

POINT DE DÉPÔT DE
VÊTEMENTS
pour collecte

735-J Chemin Rivière-Verte
et
261 rue Principale

**Toujours
présent!**

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA




SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUEETTE
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS & SALLE BERGER
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,
418-862-1056 # 210

IMPORTANT

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Prenez note que
du 26 juin au
28 août inclusivement,
l'hôtel de ville sera fermé le
vendredi.

RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Mairie, Martine St-Pierre #215

conseiller3@st-antonin.ca

Direction générale, Jean D'amour #213

Jean.damour@st-antonin.ca

Directeur des travaux publics, François Viel #218

fvie@st-antonin.ca

Trésorière, Chantal Bouchard #212

finances@st-antonin.ca

Directrice des ressources humaines et des communications, Gabrielle Thibault #234

communications@st-antonin.ca

Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@st-antonin.ca

Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher #217

loisirs@st-antonin.ca

Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté #225

biblio@st-antonin.ca

Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, Éric Lemieux

elemieux@st-antonin.ca

Inspectrice en bâtiment et en environnement, Yolaine Lebel #216

urbanisme@st-antonin.ca

Inspectrice en bâtiment et en environnement, Geneviève Pigeon #223

urbanisme@st-antonin.ca

Directrice du service de la gestion des eaux et infrastructures hydriques, Geneviève Pigeon #223

gpigeon@st-antonin.ca

Directeur du service incendie, Yvan Rossignol #224

yrossignol@st-antonin.ca

Préventionniste en sécurité incendie, Alexandre Michaud #241

preventionniste@st-antonin.ca

Secrétaire à la perception, Mélissa Boucher #210

reception@st-antonin.ca

Greffière adjointe, Caroline Pinguet #211

greffes@st-antonin.ca



Saint-
Antonin